Fiche de formation : intervention en cas de harcèlement et de comportements racistes en milieu scolaire

Objectif de la formation

Outiller les leaders à reconnaître et à prévenir les comportements racistes ou discriminatoires, et à intervenir lorsqu'ils ont lieu en milieu scolaire, en conformité avec le *Code des droits de la personne de l'Ontario*, les politiques ministérielles et le plan d'équité du conseil scolaire.

Étude de cas – Malik

> Malik, élève noir de 10e année, est la cible de comportements racistes répétés dans son école secondaire. Ces comportements incluent des surnoms, des moqueries sur son apparence, des graffitis et de la diffusion d'images stéréotypées dans un groupe de messagerie.

Types d'incidents (liés à la politique d'équité) :

- épithètes et surnoms racistes;
- moqueries liées à la coiffure (afro);
- graffitis à teneur raciste;
- partage d'images déshumanisantes dans un groupe de messagerie privée;
- affichage d'un écran de veille raciste.

Analyse

Questions de réflexion :

1. **Reconnaissance des comportements**
   a) Quels signes indiquent que ces actes relèvent du harcèlement racial?
   b) Les comportements ont-ils été banalisés sous prétexte d'« humour » ou de « taquinerie »?
2. **Responsabilité systémique**
   a) Le personnel a-t-il été outillé pour reconnaître ce type de situation et intervenir?
   b) Des mesures correctives ont-elles été prises? Par qui? Était-ce suffisant?

Le Centre franco
Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques
© Le Centre franco, 2026 – Tous droits réservés.

3. **Soutien à l'élève et à la famille**
   a) Quelles actions ont été posées pour soutenir Malik?
   b) Le climat de l'école aide-t-il Malik à se sentir en sécurité et valorisé?

4. **Équité et leadership**
   a) En tant que personne cadre supérieure, comment soutenez-vous vos directions d'école concernant de tels enjeux?
   b) Quelle culture de dénonciation ou de prévention avez-vous contribué à instaurer dans votre conseil scolaire?

5. **Données non collectées et non analysées**
   a) Actuellement, comment votre école ou votre conseil scolaire recueille-t-il des données sur les incidents de discrimination, de harcèlement ou de racisme?
   b) Ces données sont-elles désagrégées (par exemple, par races, par genres, par statuts migratoires)? Sinon, pourquoi?
   c) Quels protocoles ou outils sont en place pour assurer la documentation, le suivi et l'analyse des incidents? Sont-ils connus du personnel?
   d) Comment les données recueillies sont-elles utilisées pour informer le personnel au sujet des décisions, des plans d'action ou de la formation professionnelle?

6. **Obligation légale et morale d'intervenir**
   a) Connaissez-vous les responsabilités juridiques qui vous incombent en vertu du *Code des droits de la personne de l'Ontario*?
   b) Que risquez-vous en tant qu'établissement ou organisation si vous n'agissez pas?
   c) Comment formez-vous les équipes à agir de façon éthique, réfléchie et proactive dans des situations complexes?

Le Centre franco
Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques
© Le Centre franco, 2026 – Tous droits réservés.

Plan d'action recommandé

Domaine	Mesures concrètes
Prévention	‣ Formation obligatoire pour tout le personnel sur les biais cognitifs implicites, les microagressions et le racisme systémique en milieu scolaire. ‣ Communication claire et régulière des politiques d'équité, de lutte contre le harcèlement et de respect des droits de la personne. ‣ Intégration explicite des réalités raciales, de l'histoire des communautés marginalisées et des perspectives antiracistes dans les plans de cours, les unités pédagogiques et les pratiques d'enseignement.
Intervention	‣ Mise en place de mécanismes de signalement accessibles et anonymes pour les élèves, le personnel et les familles. ‣ Consignation systématique des incidents liés à la discrimination, au harcèlement ou à la violence à caractère racial et une analyse des données désagrégées. ‣ Déploiement d'approches réparatrices centrées sur l'élève ciblée ou ciblé, incluant l'écoute, la validation et l'accompagnement psychosocial.
Rétablissement	‣ Rencontres de soutien individualisées avec l'élève en question et ses parents, pour valider l'expérience vécue et convenir d'un plan de sécurité. ‣ Activités pédagogiques de sensibilisation déployées dans la salle de classe ou l'école, selon la gravité et la portée de l'incident. ‣ Suivi encadré auprès des membres du personnel qui ont été témoins, mais qui n'ont pas fait d'intervention, afin de renforcer leurs compétences et leur engagement éthique.
Responsabilité du conseil scolaire	‣ Réalisation fréquente d'audits des environnements scolaires (matériel visuel, communication, interactions) pour déterminer les facteurs d'exclusion ou de racisme latent. ‣ Surveillance des environnements numériques et accompagnement des directions dans les cas de cyberharcèlement ou de diffusion de contenu haineux. ‣ Création d'un comité d'équité et de lutte contre le racisme, incluant des élèves, des parents et des membres du personnel, qui aura le pouvoir de faire des recommandations et des suivis.

Le Centre franco
Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques
© Le Centre franco, 2026 – Tous droits réservés.

Prochaines étapes

- Organiser une rencontre de validation des pratiques avec les personnes qui exercent un rôle de leadership.
- Intégrer ces enjeux dans les plans d'amélioration des écoles.
- Créer un espace de dialogue avec les élèves de communautés racisées pour comprendre leur vécu.

Références utiles

- Commission ontarienne des droits de la personne. (2024). *Code des droits de la personne de l'Ontario*. Imprimeur du roi pour l'Ontario. https:/www3.ohrc.on.ca/fr/le-code-des-droits-de-la-personne-de-lontario
- Gouvernement de l'Ontario. (2024-2025). *Code des droits de la personne*, L.R.O. 1990, chap. H.19. Lois-en-ligne. Imprimeur du Roi pour l'Ontario. https://www.ontario.ca/lois/loi/90h19
- Le Centre franco. (2019, 2021). *Pour une pédagogie sensible et adaptée à la culture (PSAC) – L'intersectionnalité*. https://psac.lecentrefranco.ca/Storyline/Capsule_Intersectionnalite.html

© Le Centre franco, 2026 – Tous droits réservés.